



# Fédération Française de Twirling Bâton

## Communiqué d'informations

Août 2013

N°6

### SOMMAIRE

Coupe du Monde

Dossier affiliation 2013-2014

CNF 2013

Finale N1 et N1 Elite

Juridique

### AGENDA SPORTIF

**Coupe des Caraïbes :**  
Antilles/Porto-Rico  
2 et 3 novembre 2013

### AGENDA FEDERAL

**CODIR**

7 et 8 septembre 2013

**Réunion Présidents de  
Ligue et Départements**  
28 et 29 septembre 2013

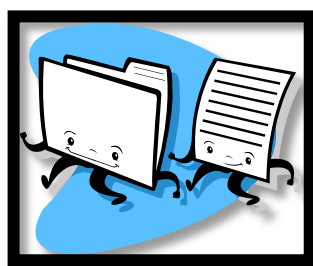
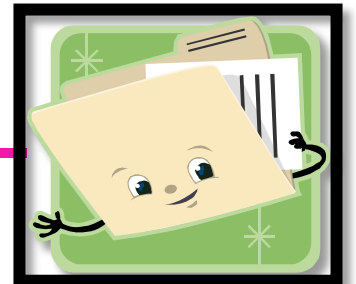


## Coupe du Monde

Cette année la coupe du monde se tiendra aux Pays-Bas, à Almere. La délégation française sera composée (officiels, juges, athlètes et coaches confondus) de presque 300 personnes. Nous souhaitons bonne chance à tous les athlètes qui vont participer à la compétition.

## Dossier affiliation saison 2013-2014

Les dossiers d'affiliation pour la saison 2013-2014 seront envoyés aux clubs durant la deuxième quinzaine du mois d'août. Les demandes de licences pourront se faire une fois le dossier validé par le secrétariat. Attention, les adresses des licenciés non renseignées la saison dernière devront l'être impérativement cette année.



## CNF 2013

Pour rappel, les fiches d'inscription et de pré-inscription pour la formation de cadres filière enseignement, ainsi que la formation JN3 dispensées dans les Centres Nationaux de Formation pour la saison 2013-2014 sont à envoyer au secrétariat d'Iteuil : [accueil.fftb@fftwirling.fr](mailto:accueil.fftb@fftwirling.fr)

Date limite d'envoi des fiches :

Fiche de pré-inscription Coursus formation JUGE N3 : **11 août 2013**

Fiche d'inscription Coursus de formation filière ENSEIGNEMENT : **10 août 2013**

## Finale N1 et N1 Elite

Après l'inauguration du Vendespace l'année dernière et aux contacts noués avec ses organisateurs, le Conseil Général de la Vendée a proposé de nous mettre à disposition cette magnifique structure en vue de la Finale N1 et N1 Elite qui aura lieu le 31 mai et 1er juin 2014. Après visite des installations le 22 juillet dernier, cette proposition a donc été retenue.



## Juridique

Mme JACQUIN, Mme WIEMERT et Mme BERNI ont fait appel de la décision du Conseil de Prud'hommes de Longwy, (lors de l'audience du 1er mars 2013, leurs demandes avaient été jugées soit déboutées, soit mal fondées).